

Mercredi 1 juillet 2020

BEAUTÉS FUTURES

Appel à projets collectifs et transdisciplinaires

La Chaire Beauté(s) de l'Université PSL, créée avec le soutien du mécénat de L'Oréal, accompagne la mise en œuvre de projets dédiés à des approches prospectives autour de la notion de beauté. En 2020, la chaire Beauté(s) lance son premier appel à projets collectifs et transdisciplinaires. Il s'adresse à l'ensemble de la communauté académique (des sciences exactes aux arts en passant par les sciences humaines et sociales) sans restriction en termes de disciplines ni en termes de méthodologie.

En 2020, un à trois projets seront sélectionnés et bénéficieront d'un soutien allant de 5 000 à 30 000 euros.

En cohérence avec la diversité scientifique présente au sein de PSL, les projets devront être pluridisciplinaires et élaborer une approche qui travaille, questionne, réactualise ou déplace la notion de beauté. Ce(s) projet(s) pluridisciplinaire(s) et collectif(s) ont pour ambition d'enclencher une réflexion internationale et seront évalués en fonction de leur capacité à initier des dynamiques intégratives de recherche.

Le thème choisi – Beautés futures – doit inviter les candidats à décliner, avec inventivité et singularité, une conception de la beauté à même de dialectiser les défis auxquels nous serons confrontés dans le futur, et d'ainsi articuler projections esthétiques et enjeux éthiques, technologiques, écologiques ou culturels.

[Plus d'informations sur la Chaire : cliquez ici.](#)

Critères de sélection

Sont éligibles les projets portés par un ou une chercheur(se) confirmé(e), statutaire dans une institution de recherche ou établissement d'enseignement supérieur français et basé en France, les autres membres pouvant être doctorant, post-doctorant ou chercheur sans affiliation, en France ou à l'étranger.

L'équipe de recherches sera constituée de 3 à 6 chercheurs de champs disciplinaires variés.

L'évaluation et la sélection des projets seront assurées par le comité de pilotage élargi éventuellement à des personnalités extérieures invitées. Les critères de sélection sont principalement :

- **La pertinence du projet au regard de la thématique « Beautés futures »** : capacité à inventer de nouveaux paradigmes pour penser la beauté.
- **L'excellence scientifique du projet** : inscription dans des laboratoires et des équipes de recherches expérimentés, rigueur méthodologique, innovation, etc.
- **La qualité de l'équipe de chercheurs impliqués** : sa pluridisciplinarité, son ouverture internationale...

- **La portée des résultats attendus et la faisabilité dans le temps imparti** : protocoles d'expérimentation, prototypes, invention de dispositifs, « livrables », événements, colloques, expositions, etc.

Modalités pratiques et financières

- Le projet ou les projets débutera(ont) au mois de janvier 2021. Il(s) est(sont) financé(s) sur dix-huit mois consécutifs à hauteur de 30.000 € maximum ;
- Le soutien porte sur les différents types de dépenses liés aux activités du projet (investissements matériels, frais de déplacement, hébergement, restauration, logistique des événements, invitation de chercheurs étrangers...), à l'exception des frais de personnel et des rémunérations.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être dématérialisé et comporter les pièces suivantes :

- Description détaillée du projet (5 pages maximum) comprenant la problématique, la méthodologie et les objectifs du projet.
- CV détaillés et actualisés du chef de projet et des membres de l'équipe
- Bibliographie liée au projet
- Budget prévisionnel avec calendrier précis

Renseignements et dépôt des candidatures :

Justin Jaricot
Coordinateur scientifique de la Chaire Beauté(s)
justin.jaricot@psl.eu

Les dossiers de candidature sont à envoyer **avant le 15 novembre 2020 à 23h59, heure de Paris.**

Aucun dossier de candidature incomplet ne pourra être pris en compte.

Obligations du bénéficiaire

Un rapport intermédiaire sera demandé à la fin de la première année. Les équipes s'engagent également à fournir un rapport final susceptible de donner lieu à une publication sous forme de *Working Paper*, d'article voire d'ouvrage final. En faisant acte de candidature, les porteurs de projet s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à partager les conclusions de leurs travaux lors d'un ou plusieurs événements de la Chaire ainsi qu'à en produire une présentation succincte (en français et en anglais) accessible à un large public.

En matière de communication :

- Apposition du logo de l'Université PSL et de la Chaire Beauté(s) PSL-L'Oréal sur l'ensemble des documents de communication.
- Mention du concours financier de la Chaire Beauté(s) PSL-L'Oréal à l'occasion de toute communication écrite ou orale (programmes, affiches, actes, documents remis aux participants, articles).